

VOUS REGLEZ 185€
VOUS GAGNEZ PLUS DE 218€
Vos avantages «ADHERENT CNAIB» :

GRATUIT POUR VOUS

- Conseil juridique et social (par un juriste et un juge prud'hommal)
- Une assurance pour les mains
- Aide au reclassement des salariés (obligatoire en cas de licenciement)
- L'esthétique info, consultable sur le site : espace adhérent
- Le Pack réglementaire et les affiches (UV, produits, qualification)
- Agenda CNAIB 2018 (valeur 30 €)
- Abonnement au magazine les nouvelles esthétiques (valeur 49 €)
- Repas offert lors des formations CNAIB

VOUS BÉNÉFICIEZ DE NOS PARTENARIATS

- Prévoyance chef d'entreprise
- ISOGARD pose et contrôle des extincteurs – Tél. : 02.47.62.84.00
- SOCOTEC contrôles UV & électrique - diagnostic des conditions d'accessibilité et accompagnement à l'élaboration de l'Ad'AP – Tél. : 06 24 71 95 29
- APAVE contrôles UV & électrique

VOUS PROFITEZ DE REMISES IMPORTANTES

Entrée au congrès des Nouvelles Esthétiques : 10 € par jour valable / personne (valable pour 2 personnes). Pour les salariés joindre le bulletin de salaire.
S'adresse par mail à Madame Pierantoni : isabelle@nouvelles-esthetiques.com

40 % de remise sur la SACEM si procédure respectée (ne concerne pas la SPRE)

Des remises importantes chez nos partenaires fournisseurs
(consulter la liste sur le site CNAIB www.cnaib.fr)

10 % de remise sur la librairie de la CNAIB